

CALENDRIER

La prochaine assemblée générale de la Seiva aura lieu le **vendredi 2 juillet à 14 h 30 à Frénois**.

Sont également proposées aux membres de la Seiva une **visite du bâtiment 140 du Centre de Valduc, sur le thème des technologies URANIUM, le 29 avril, et une visite des installations de radiothérapie de la clinique DREVON à Dijon le 2 juin**.

Par ailleurs, la Seiva étant adhérente de l'Association nationale des commissions locales d'information, ses membres peuvent participer à une **formation sur le thème des plans d'action communaux le 16 juin à Grenoble**. Ils pourront également visiter la **centrale de Saint-Laurent-des-Eaux le 6 mai, à l'invitation du Président de la CLI, Michel EIMER**.

De nouveaux membres à la Seiva

Michel MAILLOT, maire d'Is-sur-Tille et membre associé de la Seiva, nous rejoint en tant que conseiller général du canton d'Is-sur-Tille ; il remplace Henri CONSTANT, conseiller général sortant.

François PATRIAT remplace Jean-Pierre SOISSON à la tête de la Région Bourgogne.

Assemblée générale du 5 décembre 2003

La réunion plénière de fin d'année s'est déroulée à Poiseul-la-Grange. Le CEA a présenté les derniers incidents survenus ainsi que le projet de construction d'un magasin de matières nucléaires, dont le chantier a débuté par des terrassements en début d'année.

A noter : la Seiva a demandé par la suite des informations complémentaires sur l'impact environnemental et les risques engendrés par ce nouveau bâtiment.

Cette assemblée a également été l'occasion de faire le point sur les projets de la Seiva, et notamment la campagne d'analyses 2004 qui portera sur l'eau potable et les fruits et légumes cultivés dans la région.

Enfin, la Préfecture a présenté les avancées du projet de Commission d'Information auprès de Valduc, mais aucune date de création n'a pu être donnée. On sait néanmoins aujourd'hui qu'une idée retenue est la création d'une commission basée sur la Seiva pour la partie non militaire du site de Valduc, et d'une commission nouvelle présidée par le Préfet pour la partie militaire, le Centre Spécial Militaire de Valduc (CSMV).

Comité scientifique

Le Comité s'est réuni le 18 février dernier. Il a pour mission de proposer des conférences et d'assurer le suivi des stagiaires. Une conférence devrait être organisée au second semestre à Dijon.

Événements à Valduc

Présentés lors de la dernière assemblée générale de la Seiva

Arrêt de l'ensemble des systèmes de ventilation de l'installation 168/118

Le 3 septembre 2003, les alarmes « défaut manque pression extraction BaG » concernant le bâtiment 168 sont activées au PCS/Centre provoquant l'arrêt de l'extracteur normalement en service ainsi que le non démarrage

en automatique du ventilateur de secours.

Les diverses actions entreprises ont généré des défauts dans la chaîne de commande de l'automate qui ont eu pour conséquence un arrêt de 20 minutes de la ventilation générale. Le retour à la configuration nominale est obtenu après la disparition progressive des défauts à l'origine des mises à l'arrêt.

Cet événement considéré comme significatif a été classé au niveau 0 de l'échelle de gravité INES qui en compte 7.

Turbulences anormales dans les circuits de l'installation lors du redémarrage d'une évaporation d'effluents dans la station de traitement du centre.

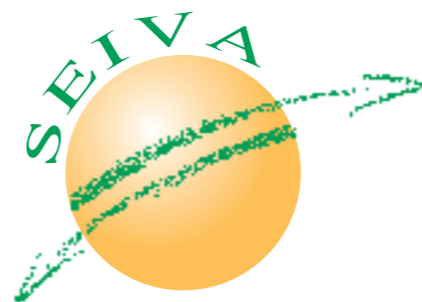
Vendredi 24 octobre, au cours du redémarrage d'une évaporation d'effluents dans la station de traitement du centre (procédé Tour PEC du bâtiment 118), des turbulences anormales dans les circuits de l'installation ont provoqué de fortes vibrations des structures. Les deux personnes en charge de l'exploitation sont intervenues et ont remis l'installation en sécurité. Il n'y a eu ni blessé, ni contaminé.

Au cours de la réunion du CHSCT du lundi 27 octobre, des hypothèses concernant l'origine de l'événement ont été avancées. Par ailleurs, les procédures de mise en alerte des équipes de sécurité ont été examinées.

Cet événement est classé niveau 0.

Défaut de positionnement vertical de la barre d'excursion dans l'installation individuelle CALIBAN

Le 6 novembre 2003, lors d'un contrôle périodique sur l'installation CALIBAN qui se trouvait alors à l'arrêt, il a été suspecté un défaut de positionnement vertical de la barre d'excursion. L'analyse complémentaire a démontré que ce soupçon de défaut n'était pas fondé.



SAVOIR ET COMPRENDRE

DOSSIER

Seine et Tilles en Bourgogne : une charte pour le développement du Pays

Début 2004 a été présentée la proposition de charte pour le nouveau Pays Seine et Tilles en Bourgogne, qui s'étend sur 61 communes appartenant aux 4 cantons d'Is-sur-Tille, Grancey-le-Château, Saint-Seine-l'Abbaye et Selongey et représente près de 20 000 habitants.

Interface entre l'échelon local et les échelons supérieurs, la structure a pour objectif le développement rural, équilibré et solidaire d'un territoire cohérent. La charte récemment validée par le Conseil de Développement Local du Pays définit ainsi un projet global d'amélioration des conditions de vie pour les habitants.

Outil de réflexion, de coordination et de financements*, le Pays appuie largement sa démarche sur la société civile : élus, associatifs ou encore acteurs économiques, tel le CEA de Valduc, l'un des deux gros employeurs industriels du territoire avec SEB.

Ce sont quelque 200 personnes qui ont souhaité participer aux 6 groupes de travail ainsi créés pour élaborer la charte du Pays : économie, social, tourisme, cadre de vie, sport, culture et loisirs.

A l'issue de ce travail ont été dégagées 12 orientations stratégiques (voir encadré page 2) et des idées d'action à mettre en œuvre pour chacune d'elles.

La coordination et la mise en œuvre sont assurées par le Conseil de Développement du Pays, composé de 63 personnes issues de 3 collèges : les élus, les



Photo SEIVA

socio-professionnels et les associations-personnalités qualifiées.

De nombreux membres de la SEIVA y participent, et le CEA lui-même trouve toute sa place dans la démarche, notamment dans le projet de « transmettre les savoir-faire économiques locaux et industriels » (orientation n° 5 de la charte).

Nul doute qu'il sera également sollicité pour d'autres projets tels que le cadre de vie ou les équipements.

* Le Pays est financé par l'État et la Région à 80 %, le reste étant à la charge des collectivités locales.

A LIRE



Science & Vie hors-série n° 225, décembre 2003
2003-2100, Le siècle du nucléaire - Tout sur les centrales de demain



Ministère de la Santé édition 2004
Santé, radioactivité et rayonnements ionisants



Contrôle n° 156, janvier 2004
Revue de l'Autorité de Sûreté Nucléaire
Épidémiologie et rayonnements ionisants

Savoir Comprendre

Tri-annuel
Édité par la Seiva
Université de Bourgogne - Bâtiment Mirande
9, allée Alain Savary
B.P. 47870 - 21078 Dijon Cedex
Tél. et Fax : 03 80 65 77 40
E-mail : catherine.saut@u-bourgogne.fr

Responsable de la publication : Gérard Niquet,
Président de la Seiva
Rédacteur en chef : Catherine Saut,
chargée de mission à la Seiva

Dépôt légal et numéro ISSN : 1277-2879.

La lettre *Savoir et Comprendre* ne peut être vendue, elle peut être obtenue à la Seiva ou dans les mairies des communes avoisinant Valduc.



De même, la demande d'habitat locatif, notamment des jeunes actifs est récurrente sur le territoire. Si une telle offre vient à se développer, le centre pourra bien entendu relayer l'information auprès du personnel recruté ou muté en provenance d'autres régions et qui cherche à se loger.

Dans un autre domaine, un des axes qui a été dégagé consiste à sensibiliser les scolaires sur les compétences et les métiers présents sur le territoire. Visites, actions pédagogiques, forum de l'orientation et de l'emploi, autant d'actions dans lesquelles le CEA s'investit et continuera de s'investir.

Questions à Jean-François SORNEIN, Directeur de Valduc

Quelle est la place du centre de Valduc dans le paysage économique local ?

Lorsque les élus des cantons de Grancey-le-Château, Is-sur-Tille, Saint-Seine-l'Abbaye et Selongey ont décidé collégialement, il y a environ un an, d'engager une réflexion commune au sein du Pays Seine et Tille en Bourgogne, j'ai trouvé la démarche particulièrement prometteuse. Avec ses 1 300 emplois (plus d'emplois que d'habitants dans le canton de Grancey), le centre de Valduc tient une place très importante dans le panorama socio-économique du territoire et a naturellement un rôle à jouer dans le développement du Pays. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux de réflexion et les propositions du Pays à travers le Conseil de Développement. Prendre part au débat sur les projets locaux et l'avenir de notre territoire en termes d'aménagements et de projets structurants, cela m'est immédiatement apparu comme une évidence.

Quel peut être le rôle du CEA au sein du nouveau Pays ?

Avec SEB, le Centre de Valduc représente environ 80 % de l'emploi industriel et un tiers de l'emploi total du Pays. A ce titre, le CEA joue déjà un rôle considérable au sein du Pays. Néanmoins, plusieurs autres pistes se dégagent. A titre illustratif, le Centre pourrait contribuer au développement de nouvelles structures de garde de la petite enfance. Avec les recrutements nombreux de ces dernières années, aujourd'hui, les salariés du Centre ont une moyenne d'âge de 40 ans. Beaucoup de parents de jeunes enfants pourraient trouver dans le Pays des réponses adaptées en terme de mode de garde collectifs ou individuels.

Valduc peut-il être moteur dans certains projets portés par le Pays ?

En tant qu'industriel, nous avons aussi besoin d'un territoire solide. Notre demande de couverture en téléphonie mobile, pour Valduc et ses accès depuis Dijon, a été retenue comme prioritaire. Le Conseil général et l'État ont engagé un vaste programme qui doit aboutir cette année.

Nous soutenons également le projet de création d'une chaufferie fonctionnant à la paille, un moyen de valoriser la paille locale et qui devrait permettre de fournir près de la moitié du chauffage du Centre.

Questions à Thierry BESANÇON, Président du Conseil de Développement Local.

Comment la charte du Pays va-t-elle se traduire concrètement ?



L'année 2003 a été marquée par la mobilisation, la mise en place du Pays et la réalisation de la charte pour 10 ans. Nous devons maintenant mettre en œuvre cette stratégie par la signature d'un premier contrat pour 2005-2006. Tout ne pourra pas être financé sur cette période. Plusieurs contrats seront donc prévus.

Nous travaillons donc cette année sur l'identification des actions prioritaires qui seront inscrites dans ce premier programme d'actions.

LES 12 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAYS

1. Préserver les ressources naturelles et patrimoniales par la sensibilisation des acteurs et la réalisation d'actions structurantes
2. Anticiper et promouvoir un développement urbain respectueux de la ruralité du Pays
3. Promouvoir une gestion et une valorisation locale des espaces forestiers
4. Renforcer les initiatives agricoles contribuant à l'animation et la valorisation du Pays
5. Transmettre les savoir-faire économiques locaux et industriels et accompagner les efforts de diversification
6. Personnaliser et professionnaliser l'offre touristique
7. Développer le lien social et l'intégration au Pays par le renforcement des infrastructures et animations culturelles, sportives et de loisirs
8. Améliorer l'accès aux services de la petite enfance par une offre renforcée, mieux coordonnée et diversifiée
9. Améliorer l'offre sanitaire et sociale par la coordination des acteurs
10. Lutter contre les formes d'isolement et de précarité des populations
11. Renforcer la mobilité des publics à l'échelle du Pays
12. Renforcer les coopérations institutionnelles et les pratiques de concertation

Le Centre de Valduc est un pôle d'emploi et de compétences. Envisagez-vous de l'exploiter au travers d'actions du Conseil de Développement Local du Pays ?

La formation est l'une des bases de la richesse d'un territoire. L'effort du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne doit donc aller dans ce sens. Nos enfants ont la chance d'avoir de grandes entreprises de technologies tel que le CEA. Nous devons donc faire découvrir toutes les compétences qui sont à proximité.

De manière générale, l'économie locale s'est organisée à travers le Club Entreprendre regroupant près de 70 entreprises dont fait partie le CEA. Des formations, accompagnements ou partages de compétences peuvent être développés localement. Il faut donc que le Pays donne les moyens nécessaires à ses entreprises pour y parvenir (mobilisation, communication, ingénierie...)

Jean-François SORNEIN parle d'une demande en matière d'hébergement locatif et de garde d'enfants, le Pays peut-il y répondre ?

Le développement local passe également par le maintien et l'accueil de jeunes ménages.

Le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne y est très sensible.

En effet, d'une part, le taux de logements locatifs reste très faible. Nous souhaitons donc renforcer cette offre notamment à partir de la rénovation de l'habitat traditionnel.

D'autre part, la question de la petite enfance est une des priorités du Pays puisqu'elle fait l'objet d'une orientation dans la charte. Par conséquent, le Pays devrait être partenaire de projets liés à la petite enfance, adaptés aux nouveaux modes de vie. Par exemple, le Centre de Valduc a recruté récemment de jeunes salariés, nous nous devons de répondre aux besoins de ces nouvelles

familles. Plus généralement, le développement économique doit impliquer un développement des services : si un établissement recrute, il faut développer les services pour cette nouvelle population. Dans le cas contraire ils iront les chercher à Dijon et les retombés locales de ce développement resteront donc limitées.

Les cantons du Pays, ruraux, et le Centre de Valduc ont probablement des besoins similaires en matière de services ou d'équipements: une coordination est-elle envisagée ?

Effectivement, le Pays a la caractéristique d'être à la fois rural (densité de population faible...) et périurbain (intégré en partie à l'aire urbaine de Dijon). Il a donc la caractéristique de bénéficier de services publics situés à Dijon. Néanmoins, cette proximité nous prive de certains services de première nécessité.

Le Pays doit jouer un rôle de coordination afin d'avoir un accès aux équipements et aux services sur tout le territoire (services publics, insertion, réseau de communication, TIC...): c'est l'ambition du développement équilibré qui est inscrite dans la charte.

